

Jean Morin, natif de St-Hyacinthe

élevé sur une ferme, sensibilisé très
jeune aux valeurs du milieu agricole.

Résident propriétaire à St-Blaise-sur-Richelieu

depuis 1972, modestement employé à la

surveillance des berges et des milieux

humides touchant la rivière Richelieu.

Permettez-moi de vous présenter les

raisons de ma présence ici ce soir.

- A Le rejet global par la population de ce projet
- b Le manque d'études sur l'impact négatif d'un parc éolien sur les conditions de vie humaine
- C La sauvegarde du sol agricole, incluant la nappe phréatique
- D Le manque d'études sur le besoin réel de cette énergie électrique
- E Un point d'interrogation sur la possibilité d'un conflit sur les intérêts des parties dans ce projet.
- F En conclusion, les générations futures suggestion, commentaires sur le projet.

A- Depuis le tout début, la population s'est prise en main et a exigé un BAPE, ce ne fut pas facile, mais depuis tout ce temps l'appui contre le projet ne fait qu'augmenter, il est clair que l'on ne veut pas de projet de ligne dans notre région habitée.

b- Pour avoir suivi plusieurs rencontres sur ce dossier, j'ai été étonné d'apprendre que notre gouvernement allait prendre position sans études claires et complètes sur l'impact, qu'un parc de ligne peut causer aux humains, pas même sur le bruit le Houm et les courants des vents.

C- il est clair que nous devons sauvegarder notre sol cultivable 5% seulement de la superficie du Québec, que l'on se souvienne que la loi sur la protection des terres agricoles est survenue à cause de la perte des terres de basal, Misabel, alors S.V.P. Messieurs le Ministre aidez-nous car la grande majorité des légumes du Québec et du Canada proviennent des terres de notre région et non de la salade traitée à l'école ou du lait à la mélamine.

D. Comment réagir devant le coût astronomique de l'énergie colérienne lorsque l'on apprend que nos barrages ne produisent pas à leur pleine capacité, la grande différence de coût entre l'électricité produite avec colérienne et de celle produite conventionnellement est beaucoup trop élevée, et en ces temps d'austérité provoqué par notre gouvernement se serait un gaspillage que nous ne pouvons pas nous payer.

E. J'aimerais voir que le Ministre me rassure sur mes interrogations, sur la possibilité d'un conflit car tout semble lié dans ce contrat je comprends qu'un élu à signer un contrat personnel pour que FDK installe des éoliennes sur ses terres. Cet même personne a des liens direct avec la Municipalité comme élu avec tout ce que nous recevons au Québec dans le domaine Municipal et ce depuis plusieurs années.

M. le Ministre rassuré moi.

En conclusion Monsieur le Président
je pense que ce projet n'est pas viable
car déjà il a été modifié par deux fois
d'abord revu avec St-Valentin, ensuite
après signature révision à la baisse des
têtes moteurs par en + mais en -
donc il est clair que l'on n'a pas besoin
de cette électricité beaucoup trop chère

Le projet nous a été présenté pour les
générations futures, cela servira à qui
et laissera sur place plus de mal que
de bien

Nous sommes ici en milieu rural
et ce futur par ce contrat à sa cours
bien compte, avec possibilité de
renouvellement ?

C'est un pensif y bien car se sera
le futur pour plusieurs d'entre nous,

Monsieur le Ministre nous ne voulons
pas de ce projet ou de tout autre
semblable dans les municipalités
avoisinnantes

Suggestion

Monsieur le Ministre je vous demande un moratoire de l'ordre d'urgence et de ne pas permettre des projets de parc à l'air dans en milieu habité.

Je vous demande aussi de sauvegarder le patrimoine de plusieurs propriétaires qui subissent une dévaluation de leurs biens du à des projets semblables.